

Rapport
annuel

2018



Bureau du défenseur
du consommateur en
matière d'assurances



Consumer Advocate for Insurance.

Défenseur du consommateur en
matière d'assurances.

Le 5 avril 2019

L'honorable Daniel Guitard
Président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Édifice de l'Assemblée législative
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le Président,

Conformément au paragraphe 10(1) de la *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*, je suis heureuse de vous soumettre le rapport annuel des activités du Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances pour l'année civile 2018. De plus, vous y trouverez un résumé du montant total des dépenses mises à la charge des assureurs titulaires d'une licence et le montant payé par chacun d'eux pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2018.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michèle Pelletier
Défenseure du consommateur en matière d'assurances du Nouveau-Brunswick.

270, avenue Douglas, pièce 406
Bathurst (Nouveau-Brunswick)
E2A 1M9
506-549-5555
1-888-283-5111
506-549-5559 télécopieur/facsimile
1-877-549-5559
nb@cai-dma.ca
www.insurance-assurance.ca

TABLES DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	Page 1
MESSAGE DE LA DÉFENSEURE	Page 1
INTRODUCTION	Page 4
MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	Page 5
ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES	Page 6
BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR DEMANDES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR	Page 7
REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR	Page 8
REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU	Page 12
ANNEXE A : RELEVÉ DES COTISATIONS	Page 13

À NOTRE SUJET

Le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances est une entité créée par la loi dans le but d'aider les consommateurs néo-brunswickois ayant des problèmes reliés aux assurances. Tout consommateur qui a des questions, plaintes, préoccupations avec ses assurances peut compter sur notre équipe expérimentée.

Nous pouvons facilement être rejoints par téléphone par notre numéro sans frais ou encore par notre site Web. Bien sûr, les consommateurs peuvent également se rendre à nos bureaux. L'équipe se fait un devoir de répondre rapidement, avec courtoisie et professionnalisme, aux demandes des consommateurs.

MESSAGE DU DÉFENSEUR

La tendance observée l'an dernier en ce qui concerne l'augmentation des primes d'assurance automobile s'est poursuivie cette année. Nombreuses compagnies ont demandé des augmentations significatives, et au-delà de 3%. La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick a donc tenu plusieurs audiences en 2018. De nombreuses seront aussi entendues en 2019. En tant qu'assuré, il est important de maintenir un bon dossier de conduite et de magasiner ses assurances.

L'assurance habitation a elle aussi connu des augmentations importantes en 2018. Étant donné que ce genre d'assurance n'est pas obligatoire, ce secteur est beaucoup moins réglementé. Les compagnies ont donc beaucoup plus de facilité à augmenter leurs primes. Il est donc important que les assurés discutent avec leur agent afin d'obtenir le meilleur prix et les meilleures protections. Nous encourageons les gens à vérifier leur police afin de s'assurer qu'ils ont ce dont ils ont besoin. Des nouvelles protections deviennent disponibles sur le marché et il est important que les assurés soient mis au courant. Les assurés peuvent aussi magasiner afin d'avoir le meilleur prix possible.

La Loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick, qui rappelons-nous n'a pas subi de changement majeur depuis de nombreuses, sera finalement révisée. Ce processus a débuté récemment. Nous espérons que cette révision continuera cette année et connaîtra un dénouement positif pour les consommateurs du Nouveau-Brunswick. Les néo-brunswickois et les néo-brunswickoises devraient aussi pouvoir avoir les meilleures protections possibles. D'ailleurs, à ce sujet, nous sommes heureux que la modification que nous avons demandée en ce qui a trait à la couverture d'assurance pour un co-accusé victime de violence, a été proclamée le 16 mars 2018. Cette initiative va permettre de corriger une grande injustice.

Encore cette année, nous avons connu une hausse d'achalandage du point de vue des appels et des demandes sur notre site. Le personnel dévoué démontre son expertise à tous les jours afin d'aider les consommateurs. Cinquante et un pour cent des plaintes reçues sont reliées à l'assurance automobile, une légère hausse comparativement à l'an dernier. Tant qu'à l'assurance habitation, elle compte pour vingt-sept pour cent des demandes d'aide. De plus, bien que nous ayons reçu la majorité des demandes par téléphone, de plus en plus nous voyons une croissance de demandes sur notre site web.

Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous incluons quelques histoires à succès dans notre rapport. Ce genre d'histoire démontre que notre bureau est un service important offert aux gens du Nouveau-Brunswick et qu'il aide de nombreuses personnes.

Nous réitérons que nous continuerons de travailler avec acharnement afin d'aider les assurés du Nouveau-Brunswick. Les consultations publiques qui ont eu lieu l'automne dernier dans une partie du nord de la province devraient se poursuivre cette année. De plus, un projet majeur de vérification des pratiques de souscriptions des assurances sera entrepris dès 2019. Le bureau veut s'assurer que les compagnies respectent la loi. Durant l'année, nous avons dû intervenir auprès de certaines compagnies puisqu'elles ne se conformaient pas aux lois et règlements.

HISTOIRE À SUCCÈS

Une compagnie d'assurance refusait de verser des indemnités d'assurance invalidité de courte durée à un assuré suivant une blessure. Cet dernier nous a téléphoné pour de l'aide. Il venait de subir un autre refus et d'épuiser les trois niveaux d'appel. L'assuré nous a fait parvenir ses rapports médicaux et nous l'avons aidé à faire une autre demande de révision étant donné la complexité du dossier. La demande d'appel, accompagnée de nombreux rapports médicaux, a été envoyée à l'assureur. Finalement, la compagnie a accepté et reconnu la blessure, a renversé sa décision et a indemnisé l'assuré.

*«Finalement, la compagnie a accepté et reconnu la
blessure, a renversé sa décision et a indemnisé l'assuré...»*



INTRODUCTION

Le bureau du défenseur du consommateur est le seul bureau de ce genre au Canada. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur l'appui de professionnels afin de répondre aux plaintes ou aux questions relativement à leurs assurances. Que ce soit l'assurance auto, habitation, vie, invalidité, notre équipe offre un service bilingue, confidentiel et gratuit. De plus, nous offrons de l'information générale à propos des assurances. Ces services sont financés, au pro rata, par les compagnies d'assurances faisant affaires au Nouveau-Brunswick.

Le défenseur du consommateur en matière d'assurances est en poste depuis le 1^{er} janvier 2005. Nous avons maintenant le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'année civile 2018.

Le rapport annuel est soumis conformément au paragraphe 10(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, qui se lit comme suit :

10(1) Le défenseur doit faire rapport annuellement à l'Assemblée législative sur ce qui suit :

- a) Les activités du bureau du défenseur pour l'année précédente;*
- b) Le montant total mis à la charge des assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, en application de l'article 11, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.*

Ce quatorzième rapport annuel porte principalement sur les exigences liées au paragraphe 10(1) susmentionné de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.

MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le défenseur est un fonctionnaire de l'Assemblée législative.

Conformément au paragraphe 7(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, les fonctions du défenseur sont les suivantes :

7(1) Le défenseur doit :

- a) *passer en revue les lignes directrices et les pratiques de souscriptions des assureurs, des courtiers et des agents et faire rapport de toute pratique interdite de souscription au surintendant;*
- b) *procéder à des enquêtes sur les assureurs, courtiers et agents concernant ce qui suit :*
 - (i) *les primes facturées pour les contrats d'assurances,*
 - (ii) *la disponibilité des contrats d'assurances;*
- c) *répondre aux demandes de renseignements concernant les assurances;*
- d) *élaborer et diriger des programmes d'éducation concernant les assurances afin d'informer les consommateurs;*
- e) *accomplir toute autre tâche ou enquête concernant les assurances ou l'industrie des assurances qui lui est prescrite par l'Assemblée législative.*

Le paragraphe 7(2) prévoit que le défenseur « peut comparaître devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick [...] dans le but de représenter les intérêts des consommateurs [...] ».

HISTOIRE À SUCCÈS

Un propriétaire d'une roulotte de camping nous informe que le toit de cette dernière s'est effondré l'hiver dernier. Sa compagnie d'assurance refuse de payer alléguant qu'il avait omis de faire des travaux d'entretien sur celle-ci et que l'infiltration d'eau datait de bien longtemps. Nous avons donc étudié le dossier soumis par l'assuré et lui avons suggéré d'engager un nouvel évaluateur. Le premier qui s'était présenté chez lui avait pris quelques photos tout au plus, sans même ouvrir le plafond pour faire une inspection rigoureuse. L'évaluation faite par le deuxième évaluateur étant plus complète et a été remise à l'assureur. Cette deuxième évaluation démontrait que les dommages étaient soudains et récents. Suivant cela, la compagnie d'assurance a changé d'avis et a décidé d'indemniser l'assuré.

«.. la compagnie d'assurance a changé d'avis et a décidé d'indemniser l'assuré.»



ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Encore cette année, le bureau a été occupé. Les employés ont participé à des ateliers de perfectionnement à plusieurs reprises. De plus, la défenseure est allée à des conférences nationales traitant des assurances. Ces ateliers, cours sont très enrichissants et pertinents et aident le personnel dans l'exécution de leurs tâches.

De nombreuses audiences ont eu lieu devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick. Pour une première fois, la défenseure a décidé de faire témoigner un assuré devant la commission afin qu'il ait la chance de s'exprimer sur les impacts et répercussions directs des augmentations des primes d'assurance automobile. Cette expérience s'est bien déroulée et s'est avérée positive pour ce cas en particulier.

A différentes reprises, la défenseure a donné des entrevues aux différents journaux, radios et télé de la province. Cela permet d'informer les gens du Nouveau-Brunswick sur les différents enjeux liés aux assurances.

Il y a aussi eu quatre forums de discussions qui ont eu lieu l'automne dernier dans une partie du nord de la province. Ces consultations publiques avaient pour but de connaître les différentes préoccupations des gens. Ces derniers ont exprimé leurs idées et plaintes concernant les assurances. Cela s'est avéré très positif. Des rencontres ont eu lieu à Campbellton, Bathurst, Caraquet et Miramichi. D'autres rencontres dans le nord et le sud de la province suivront cette année.

Les années qui suivent vont présenter des défis pour notre bureau. Des changements devront être apportés à notre loi. Nous espérons donc continuer de travailler en équipe avec le milieu afin d'offrir des meilleures protections aux consommateurs du Nouveau-Brunswick.

Somme toute, l'année a été bien remplie.

BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances a officiellement commencé ses activités le 7 mars 2005. Le bureau compte quatre employés permanents et une employée occasionnelle. Outre la défenseure, les employés sont :

Pauline Lafortune, adjointe administrative

Sandra Godin, défenseure adjointe du consommateur

Anne-Marie Ramsay, défenseure adjointe du consommateur

Solange Godin, adjointe administrative (employée occasionnelle)

Le bureau se trouve à la Place Keystone, pièce 406, au 270, avenue Douglas, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

HISTOIRE À SUCCÈS

Nous avons reçu un courriel d'un assuré nous expliquant que sa compagnie d'assurance refusait de défrayer les coûts pour l'achat d'une chaise roulante électrique. Après avoir pris connaissance du dossier et d'avoir lu les rapports médicaux, nous avons formulé un appel. L'assureur a par la suite ré-examiné le dossier. Suivant des échanges d'appels et de courriels entre notre bureau et l'assureur, la compagnie a accepté les rapports médicaux qui



recommandaient qu'une chaise roulante électrique soit fournie à cet assuré. L'assureur a renversé sa première décision et a défrayé le coût de cette chaise roulante électrique.

Cet assuré était vraiment content qu'enfin, il jouira d'une plus grande autonomie.

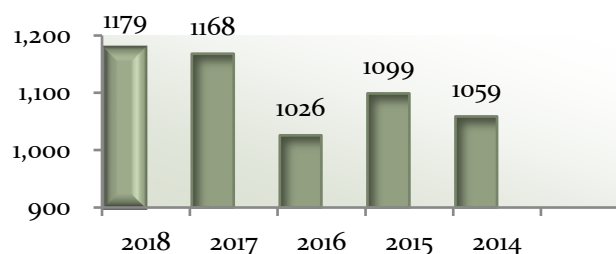
« L'assureur a renversé sa première décision et a défrayé le coût de cette chaise roulante électrique... »

REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR

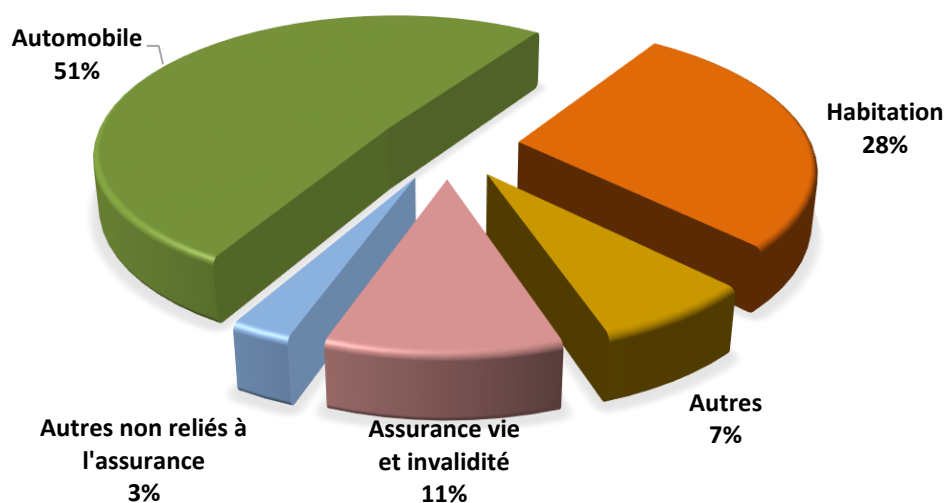
NOMBRE DE REQUÊTES

Nous avons traité 1179 requêtes au cours de l'année 2018 et le tableau ci-après démontre une comparaison de demandes entre les cinq dernières années.

Nombres de requêtes 2014 à 2018



RÉPARTITION DE DOSSIERS PAR TYPES D'ASSURANCES



NATURE DES REQUÊTES

Le tableau ci-dessous illustre les principaux secteurs de préoccupation des consommateurs en matière d'assurances.

	<i>Nombre</i>	<i>(%)</i>
Réclamations	651	55.20 %
Primes	342	29.00 %
Informations	164	14.00 %
Autres	22	1,80%

ORIGINE DES REQUÊTES

Nous avons reçu des demandes d'information de plusieurs catégories de personnes et le tableau suivant décrit l'utilisation par chacune des catégories qui utilisent notre bureau.

	<i>Nombre</i>	<i>(%)</i>
Public	1068	90.59 %
Courtiers	29	2,46 %
Assureurs	28	2.38%
Experts en sinistres	21	1.78%
Avocats	16	1.36 %
Gouvernement	4	0.34 %
Agents	3	0,25 %
Institution	1	0.08 %
Corporations	1	0,08%
Médias	0	0,00 %
Autres	8	0,68 %

RÉPARTITION PAR COMTÉS

Nous avons compilé les requêtes par comtés, comme démontré par le tableau qui suit.

	<i>Nombre</i>	<i>(%)</i>
Gloucester	270	22.90 %
Westmorland	189	16.03 %
York	126	10.69 %
Saint John	102	8.65 %
Madawaska	80	6.79 %
Restigouche	78	6.62 %
Northumberland	74	6.28 %
Kings	40	3.39 %
Kent	29	2.46 %
Victoria	23	1,95 %
Charlotte	23	1.95 %
Carleton	17	1.44 %
Sunbury	17	1.44 %
Queens	14	1.19 %
Albert	9	0.76 %
Internet	2	0.17%
Autres (hors province)	86	7.29%

LANGUE

	<i>Nombre</i>	<i>(%)</i>
Français	544	46.57 %
Anglais	624	53.43 %

HISTOIRE À SUCCÈS

Un assuré nous a téléphoné pour demander notre aide pour régler un différend survenu avec son assureur au sujet d'une assurance pour une remorque. Il alléguait qu'il avait demandé pour la couverture collision lorsqu'il a acquis cette remorque. De son côté, l'assureur maintenait lui avoir envoyé le renouvellement d'assurance quelques mois plus tard et que ce renouvellement ne contenait plus de couverture pour la collision. Deux semaines suivant le renouvellement, l'assuré a été impliqué dans un accident de la route et sa remorque a été une perte totale. L'assuré maintenait qu'il n'avait jamais reçu d'avis écrit de l'assureur lui indiquant un changement à sa couverture lors du renouvellement. Nous avons donc appelé l'assureur.

Ce dernier nous a avisé que le changement à la police d'assurance n'avait pas été noté et expliqué à l'assuré. Par conséquent, l'assureur reconnaissait son manquement et a décidé d'honorer la couverture. Par la suite, une lettre a été envoyée à l'assuré afin de lui expliquer les changements à sa police et que dorénavant, la couverture pour la collision ne serait plus offerte (car remorque plus de 15 ans). L'assuré était d'accord avec cet avis et était bien content du résultat; soit que lors de la l'accident, il avait cette couverture!



« Par conséquent, l'assureur reconnaissait son manquement et a décidé d'honorer la couverture..»

REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU

Le paragraphe 11(1) de la Loi du défenseur du consommateur stipule ce qui suit : « Le défenseur doit chaque année, aussitôt que possible après la fin de chaque année financière, en se référant aux Comptes publics et en effectuant toutes enquêtes ou recherches complémentaires jugées nécessaires, déterminer et attester le montant total des dépenses engagées par la province du fait ou à l'occasion de l'application de la présente loi pendant l'année financière précédente et le montant des dépenses ainsi déterminé et attesté par le défenseur est définitif pour toutes les fins du présent article. »

L'alinéa 11(3)a) permet au défenseur du consommateur de répartir les dépenses en fonction de toute catégorie particulière d'assurance, comme il est stipulé ci-après :

« dans le cas où une fraction du montant total de ces dépenses a été exposée directement ou indirectement pour une catégorie donnée d'assurance, le défenseur en fixe le montant et la répartit entre les assureurs offrant cette catégorie d'assurance, la quote-part de chaque assureur étant proportionnelle à ses recettes nettes au titre de cette catégorie d'assurance par rapport à la masse totale des recettes nettes réalisées à ce titre par l'ensemble de ces assureurs; »

Ainsi, le défenseur du consommateur a déterminé que le montant total de ses dépenses pour l'année financière ayant pris fin le 31 mars 2018 devait être réparti comme suit, aux fins de cotisation :

80 % entre les assureurs bien et responsabilité

20 % entre les assureurs vie et santé

Le montant total des dépenses engagées pour l'année financière se terminant le 31 mars 2018 s'élevait à 503,188.14 dollars. Ce montant a été réparti entre tous les assureurs titulaires d'une licence au Nouveau-Brunswick, par un avis de cotisation émis à l'endroit de chaque compagnie. Jointe à l'**annexe A** est la répartition du montant total qui a été soumis à tous les assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.

Annexe A : Relevé des cotisations

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
Acadie Vie	\$ 2,095.04	\$ 2,095.04
ACTRA Fraternal Benefit Society	\$ 2.79	\$ 2.79
Affiliated FM Insurance Company	\$ 404.37	\$ 404.37
Factory Mutual Insurance Company	\$ 3,457.73	\$ 3,457.73
Allstate Insurance Company of Canada	\$ 14,792.60	\$ 14,792.60
American Bankers Insurance Company of Florida	\$ 3,500.68	\$ 3,500.00
American Bankers Life Assurance Company of Florida	\$ 807.13	\$ 807.13
Euler Hermes North America Insurance Company	\$ 59.01	\$ 59.01
The American Road Insurance Company	\$ 79.27	\$ 79.27
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie	\$ 4,590.80	\$ 4,590.80
Blue Cross Life Insurance Company of Canada	\$ 4,071.63	\$ 4,071.63
La Compagnie d'assurance Belair inc.	\$ -	
The Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	\$ 266.09	\$ 266.09
The Canada Life Assurance Company	\$ 10,945.81	\$ 10,945.81
Carleton Mutual Insurance Company	\$ 742.39	\$ 742.39
Chicago Title Insurance Company	\$ 145.27	\$ 145.27
CorePointe Insurance Company	\$ 0.70	\$ 0.70
Chubb Insurance Company of Canada	\$ 3,194.78	\$ 3,194.78
Canadian Premier Life Insurance Company	\$ 359.24	\$ 359.24
Combined Insurance Company of America	\$ 1,852.85	\$ 1,852.85
AIG Insurance Company of Canada	\$ 6,192.27	\$ 6,192.27
Continental Casualty Company	\$ 626.46	\$ 626.46
Co-operators General Insurance Company	\$ 19,493.11	\$ 19,493.11
CUMIS General Insurance Company	\$ 2,339.26	\$ 2,339.26
CUMIS Life Insurance Company	\$ 704.13	\$ 704.13
Ecclesiastical Insurance Office Public Limited Company	\$ 1,495.60	\$ 1,495.60
Economical Mutual Insurance Company	\$ 24,738.37	\$ 24,738.37
Elite Insurance Company	\$ 5,246.30	\$ 5,246.30
The Empire Life Insurance Company	\$ 462.04	\$ 462.04
Federal Insurance Company	\$ -	\$ -
Sonnet Insurance Company	\$ 448.37	\$ 448.37
Legacy General Insurance Company	\$ 68.79	\$ 68.79
First North American Insurance Company	\$ 154.69	\$ 154.69
Fundy Mutual Insurance Company	\$ 1,305.99	\$ 1,305.99
Aviva Insurance Company of Canada	\$ 23,650.27	\$ 23,650.27
Scotia Life Insurance Company	\$ 270.50	\$ 270.50
Gore Mutual Insurance Company	\$ 16.06	\$ 16.06
Wynward Insurance Group	\$ 1,235.80	\$ 1,235.80
The Grand Orange Lodge of British America Benefit Fund	\$ 6.68	\$ -
Great American Insurance Company	\$ 648.11	\$ 648.11
The Great-West Life Assurance Company	\$ 7,989.50	\$ 7,989.50
The Guarantee Company of North America	\$ 3,146.60	\$ 3,146.60
Intact Insurance Company	\$ 31,648.23	\$ 31,648.23
Hartford Fire Insurance Company	\$ 5.24	\$ 5.24

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
The Independent Order of Foresters	\$ 7.98	\$ 7.98
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	\$ 4,768.28	\$ 4,768.28
La Compagnie d'Assurances Jevco	\$ -	\$ -
Echelon General Insurance Company	\$ 1,302.85	\$ 1,302.85
Knights of Columbus	\$ 682.49	\$ 682.49
Liberty Mutual Insurance Company	\$ 29,942.42	\$ 29,942.42
Life Insurance Company of North America	\$ 15.35	\$ 15.35
Lloyd's Underwriters	\$ 15,943.19	\$ 15,943.19
London Life Insurance Company	\$ 6,990.44	\$ 6,990.44
The Manufacturers Life Insurance Company	\$ 14,584.11	\$ 14,584.11
The Missisquoi Insurance Company	\$ 0.70	\$ 0.70
Motors Insurance Corporation	\$ -	\$ -
New York Life Insurance Company	\$ 41.68	\$ 41.68
XL Reinsurance America Inc.	\$ 84.16	\$ -
Allianz Life Insurance Company of North America	\$ -	\$ -
The Order of United Commercial Travelers of America	\$ 3.49	\$ 3.49
The Personal Insurance Company	\$ 7,385.47	\$ 7,385.47
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	\$ 3,354.37	\$ 3,354.37
TD Home and Auto Insurance Company	\$ 233.61	\$ 233.61
SSQ, Société d'Assurance-Vie inc.	\$ 914.61	\$ 914.61
Reliable Life Insurance Company	\$ 3.69	\$ 3.69
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	\$ 15,650.57	\$ 15,650.57
Scottish & York Insurance Co. Limited	\$ -	\$ -
Security National Insurance Company	\$ 17,231.72	\$ 17,231.72
Sentry Insurance a Mutual Company	\$ 4.19	\$ 4.19
SouthEastern Mutual Insurance Company	\$ 3,184.66	\$ 3,184.66
The Sovereign General Insurance Company	\$ 4,589.47	\$ 4,589.47
Stanley Mutual Insurance Company	\$ 2,679.02	\$ 2,679.02
St. Paul Fire and Marine Insurance Company	\$ 436.49	\$ 436.49
Sun Life Assurance Company of Canada	\$ 13,822.25	\$ 13,822.25
Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd.	\$ 93.58	\$ 93.58
Traders General Insurance Company	\$ 3,681.21	\$ 3,681.21
Trafalgar Insurance Company of Canada	\$ 553.12	\$ 553.12
Unifund Assurance Company	\$ 12,300.74	\$ 12,300.74
United American Insurance Company	\$ 0.50	\$ 0.50
Wawanesa Mutual Insurance Company	\$ 37,499.69	\$ 37,499.69
The Wawanesa Life Insurance Company	\$ 373.60	\$ 373.60
Western Surety Company	\$ 362.46	\$ 362.46
Sompo Japan Nipponkoa Insurance Inc.	\$ 5.24	\$ 5.24
Zurich Insurance Company Ltd	\$ 1,846.89	\$ 1,846.89
The Dominion of Canada General Insurance Company	\$ 7,322.62	\$ 7,322.62
Primum Insurance Company	\$ 6,900.09	\$ 6,900.09
Humania Assurance Inc	\$ 144.57	\$ 144.57
Westport Insurance Corporation	\$ 428.11	\$ 428.11
COSECO Insurance Company	\$ 715.50	\$ 715.50

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
CIGNA Life Insurance Company of Canada	\$ 48.06	\$ 48.06
Canadian Universities Reciprocal Insurance Exchange	\$ 246.53	\$ 246.53
American Income Life Insurance Company	\$ 615.99	\$ 615.99
RBC Insurance Company of Canada	\$ 357.92	\$ 357.92
Co-operators Life Insurance Company	\$ 1,862.82	\$ 1,862.82
Canadian Lawyers Insurance Association (CLIA)	\$ 189.96	\$ -
Stewart Title Guaranty Company	\$ 382.02	\$ 382.02
The Equitable Life Insurance Company of Canada	\$ 507.31	\$ 507.31
TD General Insurance Company	\$ -	\$ -
Travelers Insurance Company of Canada	\$ 972.16	\$ 972.16
Novex Insurance Company	\$ 167.61	\$ 167.61
Pembroke Insurance Company	\$ 6,591.40	\$ 6,591.40
First American Title Insurance Company	\$ 1.75	\$ -
La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc.	\$ 246.18	\$ 246.18
Mitsui Sumitomo Insurance Company Limited	\$ 27.24	\$ 27.24
Primerica Life Insurance Company of Canada	\$ 156.24	\$ 156.24
Western Life Assurance Company	\$ 221.45	\$ 221.45
Federated Insurance Company of Canada	\$ 665.57	\$ 665.57
United General Insurance Corporation	\$ 2,484.17	\$ 2,484.17
Green Shield Canada	\$ 743.09	\$ 743.09
CompCorp Life Insurance Company	\$ -	\$ -
Sunderland Marine Mutual Insurance Company Limited	\$ -	\$ -
CIBC Life Insurance Company Limited / Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée	\$ 103.79	\$ 103.79
La Capitale Financial Security Company	\$ 75.58	\$ 75.58
Protective Insurance Company	\$ 16.41	\$ 16.41
BMO Life Assurance Company	\$ 621.07	\$ 621.07
Old Republic Insurance Company of Canada	\$ 765.78	\$ 765.78
Northbridge General Insurance Corporation	\$ 8,231.22	\$ 8,231.22
Northbridge Personal Insurance Corporation	\$ 1,992.16	\$ 1,992.16
Genworth Financial Mortgage Insurance Company Canada	\$ 3,508.01	\$ 3,508.01
First Canadian Insurance Corporation	\$ 739.33	\$ 739.33
TD Life Insurance Company	\$ 76.97	\$ 76.97
CAA Insurance Company (Ontario)	\$ 1,828.73	\$ 1,828.73
Waterloo Insurance Company	\$ 2,578.80	\$ 2,578.80
Assurance-Vie Banque Nationale Compagnie d'Assurance-Vie	\$ 665.24	\$ 665.24
Pavonia Life Insurance Company of Michigan	\$ 8.67	\$ 8.67
Coachman Insurance Company	\$ 1.05	\$ 1.05
Everest Insurance Company of Canada	\$ 458.49	\$ 458.49
RBC Life Insurance Company	\$ 1,497.20	\$ 1,497.20
Zenith Insurance Company	\$ 150.85	\$ 150.85
Perth Insurance Company	\$ 62.16	\$ 62.16
Aviva General Insurance Company	\$ 5,681.40	\$ 5,681.40
Canassurance compagnie d'assurance	\$ 829.34	\$ 829.34
Temple Insurance Company	\$ 1,503.63	\$ 1,503.63
Hartford Life Insurance Company	\$ -	\$ -

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
L'Excellence Compagnie d'assurance-vie	\$ 199.71	\$ 199.71
American Health and Life Insurance Company	\$ 70.89	\$ 70.89
Lawyers' Professional Indemnity Company	\$ -	\$ -
Gerber Life Insurance Company	\$ 10.97	\$ 10.97
Ivari	\$ 452.07	\$ 452.07
Ascentus Insurance Ltd.	\$ -	\$ -
BMO Life Insurance Company	\$ 43.27	\$ 43.27
Trans Global Life Insurance Company	\$ 1.60	\$ 1.60
Trans Global Insurance Company	\$ 13.27	\$ 13.27
Foresters Life Insurance Company	\$ 218.36	\$ 218.36
Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie	\$ 4,130.35	\$ 4,130.35
Promutuel de L'Estuaire, Société d'ass. Générale	\$ 6,275.38	\$ 6,275.38
The Insurance Company of Prince Edward Island	\$ 3,387.89	\$ 3,387.89
Chubb Life Insurance Company of Canada	\$ 724.17	\$ 724.17
T.H.E. Insurance Company	\$ 0.70	\$ 0.70
XL Insurance Company Limited	\$ -	\$ -
Medavie Inc.	\$ 10,370.50	\$ 10,370.50
National Liability & Fire Insurance Company	\$ 159.58	\$ 159.58
Pafco Insurance Company	\$ 771.37	\$ 771.37
Industrial-Alliance Pacific General Insurance Corporation	\$ 3,267.42	\$ 3,267.42
Petline Insurance	\$ 281.10	\$ 281.10
L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance	\$ 100.40	\$ 100.40
Allianz Global Risks US Insurance Company	\$ 1,015.11	\$ -
Omega General Insurance Company	\$ 188.22	\$ 188.22
FCT Insurance Company Ltd.	\$ 1,150.60	\$ 1,150.60
Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur	\$ 91.84	\$ 91.84
Canadian Farm Insurance Corp.	\$ 1.40	\$ 1.40
Jewelers Mutual Insurance Company	\$ 35.97	\$ 35.97
Assurant Life of Canada	\$ 47.66	\$ 47.66
L'Unique assurances générales inc.	\$ 1.05	\$ 1.05
Trisura Guarantee Insurance Company	\$ 1,014.06	\$ 1,014.06
Electric Insurance Company	\$ 22.00	\$ 22.00
Canada Guaranty Mortgage Insurance Company	\$ 795.82	\$ 795.82
Berkley Insurance Company	\$ 147.71	\$ 147.71
Fenchurch General Insurance Company	\$ 6.29	\$ 6.29
Associated Electric & Gas Insurance Services Limited	\$ 100.57	\$ 100.57
Triton Insurance Company	\$ 545.79	\$ 545.79
AXIS Reinsurance Company (Canadian Branch)	\$ 519.95	\$ 519.95
Healthcare Insurance Reciprocal of Canada	\$ 13.62	\$ -
Allied World Specialty Insurance	\$ 209.17	\$ 209.17
La Survivance – Voyage, compagnie d'assurance	\$ 27.42	\$ 27.42
International Insurance Company of Hannover Ltd.	\$ 435.10	\$ 435.10
DAS Legal Protection Insurance Company Limited	\$ 69.14	\$ 69.14
Groupama S.A.	\$ -	\$ -
HDI Global SD Canada	\$ 148.76	\$ 148.76
SSQ, Insurance Company Inc.	\$ 283.17	\$ 283.17
Canadian Egg Industry Reciprocal Alliance (CEIRA)	\$ 48.54	\$ 48.54
Arch Insurance Canada Ltd	\$ 464.08	\$ 464.08

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
Millennium Insurance Corporation	\$ 433.00	\$ 433.00
Orion Travel Insurance Company	\$ 235.01	\$ 235.01
AXA Art Insurance Corporation	\$ 1.05	\$ -
Ironshore Insurance Ltd.	\$ 81.36	\$ 81.36
Starr Insurance and Reinsurance Limited	\$ 115.58	\$ 115.58
GMS Insurance Inc.	\$ 124.31	\$ 124.31
Certas Home and Auto Insurance Company	\$ 15,931.67	\$ 15,931.67
Technology Insurance Company, Inc	\$ -	\$ -
XL Specialty Insurance	\$ 991.36	\$ -
SCOR Insurance	\$ 165.52	\$ 165.52
AXA Insurane Company	\$ 18.16	\$ -